

pré en bulle

www.preenbulle.ch

STAND NOURRITURE

**jours de fête
les 2 et 3 juin 2018
aux Grottes**

INFOS ET CONSIGNES A CONSERVER

MERCI POUR VOTRE INTERÊT :)

« Jours de Fête » est avant tout une fête de quartier qui se déroule dans un esprit convivial qui invite les habitant-e-s à occuper l'espace public et à se rencontrer. Nous vous demandons de respecter les consignes générales de la fête ci-après ainsi que celles fournies en réunion (tri des déchets et service du chimiste cantonal).

Le nombre de places disponibles est **limité**. **La priorité sera donnée aux associations et aux habitant-e-s du quartier**. Les autres inscriptions seront triées dans un souci de diversifier les propositions culinaires et suivant l'ordre d'arrivée.

Une réponse ainsi qu'une convocation à la réunion du Chimiste Cantonal (obligatoire) vous seront adressées par écrit.

pré en bulle

association pour l'animation des quartiers Grottes, Cropettes, Montbrillant
18 rue de montbrillant, ch-1201 genève, t: 022 733 37 33
www.preenbulle.ch

CONSIGNES GENERALES DE LA FETE

OBLIGATOIRE

- **PATENTE** : retirer la patente le samedi entre 8h00 et 11h00 au stand info (buvette de pré en bulle) sur la place des Grottes. L'afficher de manière visible sur le stand.
- **INSTALLATION et DEMONTAGE** à partir de **8h00 du matin jusqu'à 10h00 max.** (les véhicules sont autorisés jusqu'à 10h). **Fermeture** du stand au plus tard à minuit le samedi et à 22h le dimanche. **Attention pas de véhicule avant dans les rues fermées. Merci de vous organiser avec des charrettes-caddies etc.**
- **L'EMPLACEMENT** des stands nourriture est réservé et attribué par pré en bulle. Pour des raisons logistiques, la plupart des stands seront regroupés sur la rue des Grottes. **LA TAILLE** du stand est limitée à la taille d'une place de parking (environ 3x2.5m). Les restaurateurs occupent le devant de leur arcade (stand n'excédant pas la taille d'une place de parking). **L'emprise au sol** du stand ne devra pas dépasser l'emplacement convenu.
- Consigne obligatoire de la Ville de Genève : utilisation obligatoire de **VAISSELLE COMPOSTABLE** pour les assiettes et les couverts. Les assiettes en cartons ne sont pas autorisées.
- Utilisation obligatoire pour les boissons de **GOBELETS REUTILISABLES**, consignés 2frs. Les gobelets sont à disposition au stand info sur la place à partir de 10h00 le samedi jusqu'au dimanche à 18h00. (payer 2.-frs par gobelet).
- **LES BONS REPAS doivent être acceptés** (personnes travaillant pour la fête et artistes). Ils sont remboursables 6.-frs à la buvette centrale le dimanche soir de 19h00 à 21h00. **En échange de ce bon, une « assiette repas » correcte et consistante doit être proposée. (Valeur estimée entre 12 et 15 francs).**
- **Les DECHETS** générés par la préparation de la cuisine doivent être triés dans les installations prévues à cet effet.
- **NETTOYAGE régulier** du stand et **des alentours (tables)**. Nettoyage de l'emplacement lors du départ. **Un coup de main sur le nettoyage de la manifestation SVP!**
- Il est important de communiquer l'ensemble des consignes aux collaborateurs ou bénévoles du stand.
- Chaque stand ayant une source de chaleur (grill, friteuse etc.) doit être muni d'un extincteur, ainsi qu'une couverture anti-feu.
- La protection des sols sous les foyers de chaleur doit être prévue.

pré en bulle

www.preenbulle.ch

- récupération **des huiles** dans un bidon disponible au stand info central.
- Protéger du public les foyers de cuisine. Ne pas installer de grill sous les tentes.
- **Respecter les consignes du Service d'Hygiène Cantonal (données lors de la réunion avec le Chimiste Cantonal).**

INTERDIT

- Tout **véhicule** est interdit dans le périmètre : rues fermées du samedi 10h au dimanche 22h. Voitures et camions frigorifiques interdits dans le périmètre pendant ces heures. (*prévoir charrette ; caddie ; diable...etc*)
- Vente d'**alcool** sur la voie **publique interdite** (hormis pour les restaurateurs patentés)
- **Verre, Aluminium** et **PET** sont interdits à la vente. Mettre dans des gobelets consignables (2.-)
- Sonos et groupes électrogène **interdits**.

DIVERS

- **Aucune infrastructure n'est fournie (ni table, ni électricité).**
- Nous vous encourageons à pratiquer des **PRIX abordables**, dans l'esprit d'une fête de quartier **populaire et familiale**. Afficher clairement la liste de prix.
- En lien avec les autorités locales, le non respect des consignes peut entraîner une amende, l'arrêt de la vente, voir le démontage du stand.

pré en bulle

association pour l'animation des quartiers Grottes, Cropettes, Montbrillant

18 rue de montbrillant, ch-1201 genève, t: 022 733 37 33

www.preenbulle.ch

pré en bulle

www.preenbulle.ch

PARTICIPATION FINANCIERE :

Stands « coccinelle »

(pour les habitants ; mini restauration; ex pâtisseries, sirop, fruits, pop-corn, tartines, brochette de bonbon)

GRATUIT

Stands « souris »

(habitants, associations du quartier non pro, plat unique)

Une participation de Fr. 100 pour le week-end

Stands « éléphants »

(grands ; multi-plats)

Une participation de Fr. 200.- pour le week-end doit être payée avant la fête et ne sont pas remboursables.

A régler SVP à la réunion d'information en cash

Rues fermées : rue des Grottes, av. des Grottes, rue de la Faucille, rue de la Sibérie, rue du cercle, rue de l'Industrie, rue des Amis, rue du Cercle.

pré en bulle

association pour l'animation des quartiers Grottes, Cropettes, Montbrillant

18 rue de montbrillant, ch-1201 genève, t: 022 733 37 33

www.preenbulle.ch